



CTPA du 07/11/2011

Monsieur le recteur,

Permettez nous tout d'abord de revenir sur l'acte de désespoir de notre collègue au lycée Jean Moulins de Béziers suivi malheureusement par son décès. La profession enseignante génère de plus en plus de stress, le métier a changé et au fil des années est de plus en plus dur. Pour l'UNSA Education, la santé au travail est désormais un enjeu majeur. Il devrait en être de même pour tous. L'UNSA Education constate que si l'accord santé et sécurité au travail dans la fonction publique a été abordé en réunion du CHSA, sa mise en œuvre n'est toujours pas effective dans notre académie.

Le 6 juin 2011, en CTPA lorsque le bilan social a été présenté, nous vous avons fait part de notre inquiétude en la matière, le PV en porte mention. Nous assistons et nous seul a toutes les réunions du CHSA, nous constatons qu'il n'est que fort rarement présidée par l'un de vos proches collaborateurs.

Le 13 octobre 2011, l'UNSA Education vous a demandé de réunir un CHSA, on vient de nous répondre que cela ne se ferait en décembre. Pour nous cette réponse est une illustration supplémentaire du peu d'intérêt porté aux questions de santé des personnels.

N'était-il pas légitime, certes pas uniquement sous le coup de l'émotion, mais n'était-il pas légitime de réunir un CHSA ?

Monsieur le Recteur, cette problématique est majeure, ne pas la traiter sur le fond relève d'une décision politique de votre part. Pouvez-vous prendre des engagements en la matière ?

A Béziers, une collègue est morte, dans notre académie d'autres souffrent de leur travail.